

## Brevet professionnel Responsable d'entreprise agricole (BP REA)

**Durée de la formation** : 2 ans

**Nature de la formation** : diplôme national ou diplôme d'État (diplôme qui sanctionne un examen organisé et validé par l'État, qui en garantit la qualité. Il atteste d'une qualification reconnue sur l'ensemble du territoire par les ministères concernés).

**Niveau terminal d'étude** : Bac ou équivalent (niveau 4)

---

### Objectifs de la formation

Le titulaire du BP REA exerce un métier qui nécessite de la polyvalence. Le diplômé doit être capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance fine de l'écosystème de l'agriculture. En effet, son rôle consiste aussi bien à piloter le système de production, préserver et améliorer les sols de la biodiversité, que commercialiser les produits et services agricoles. Il assure le développement de son entreprise sur son territoire.

Il peut être amené à gérer une équipe de salariés. Il doit non seulement savoir prendre des décisions mais aussi anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Enfin, en tant qu'entrepreneur, il est doté de capacité d'analyse et de pilotage et doit savoir innover.

Source : [www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/bp-responsable-d-entreprise-agricole#etablisements](http://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/bp-responsable-d-entreprise-agricole#etablisements)